



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
28 février 2025  
Français  
Original : anglais

---

### Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : projet de résolution

*Le Conseil de sécurité,*

*Rappelant* toutes ses résolutions et toutes les déclarations de sa présidence sur la situation en Somalie,

*Estimant* que les tentatives des Chabab de compromettre la paix et la sécurité en Somalie et dans la région, notamment par des actes de terrorisme, menacent la paix et la sécurité internationales,

*Agissant* en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies,

1. *Décide* de reconduire jusqu'au 3 mars 2025 les dispositions des paragraphes 15 et 17 de la résolution [2182 \(2014\)](#), élargies par le paragraphe 5 de la résolution [2607 \(2021\)](#) afin qu'elles s'appliquent aux composants des engins explosifs improvisés et reconduites par le paragraphe 1 de la résolution [2762 \(2024\)](#) ;
2. *Décide également* de rester activement saisi de la question.

